



Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

Le regard de Jésus

Homélie de Mar Sylvain Bataille, évêque Saint-Etienne. lors du pèlerinage interdiocésain pour les vocations qui a réuni 5 000 personnes à Ars, le 1er mai 2018.

J'ai l'impression que Jésus est un peu débordé, dans la page d'évangile que nous venons d'entendre. Il parcourt toutes les villes, tous les villages. Il guérit, il enseigne, il proclame l'Evangile. Il guérit toute maladie, toute infirmité. On sent l'enthousiasme de la mission: Jésus-Christ qui porte tout l'amour du Père, qu'il partage certainement avec une immense joie. A ce moment-là, nous dit l'évangile, il lève les veux et il voit les foules. Il fut saisi de compassion : percevant les besoins, et en même temps se sentant débordé : « Je ne vais pas m'en sortir tout seul, ce n'est pas possible! ».

Cette expérience de Jésus, c'est aussi l'expérience de la vie de l'Eglise, l'expérience de saint Jean-Marie Vianney ici à Ars : les pèlerins affluent, c'est la pagaille, on s'organise. Mais en même temps, cette joie qui habitait son cœur de donner le Pardon de Dieu, de donner l'Eucharistie, de donner l'Amour. A tel point que, lorsqu'il n'était plus débordé, il faisait faire des neuvaines pour que les pèlerins reviennent et qu'il soit à nouveau débordé! Peut-être sommesnous venus ici, à Ars, avec ce sentiment d'être débordés; et peut-être pas avec tout l'enthousiasme d'un Jésus ou d'un Jean-Marie Vianney. Ce sentiment traverse l'histoire de l'Eglise : qui sommes nous pour une telle œuvre ? « Donnez-leur vous-mêmes à manger », disait Jésus aux disciples devant des foules affamées alors qu'ils n'avaient que cinq pains et deux poissons! Si on veut accomplir l'œuvre de Dieu, on sera toujours un peu dépassé! C'est bon signe. Si on veut maîtriser, cela risque de ne plus être l'œuvre de l'Esprit. Mais que fait Jésus face à ce sentiment? Il porte trois regards, nous dit l'évangile.

Voyant les foules, Jésus fut saisi de compassion

Le premier regard, c'est sur les foules. « Voyant les foules, Jésus fut saisi de compassion envers elles parce qu'elles étaient désemparées et abattues, comme des brebis sans berger. » Ce regard de Jésus sur les foules, c'est aussi quelque chose du regard du saint curé sur les personnes : pas un regard de l'extérieur, mais saisissant le cœur, saisissant les besoins profonds: « abattues, désemparées, sans personne pour les quider ».

Ce regard de Jésus doit être aussi un peu notre regard. Parce que, si nous savons percevoir cela, alors nous serons touchés. Je pense que si vous êtes là aujourd'hui, si vous avez consacré cette journée, c'est précisément parce que vous percevez quelque chose de ce besoin de notre humanité de l'Amour de Dieu

Si nous prions pour les vocations simplement pour que la messe de 9h puisse être maintenue pour s'assurer d'avoir le temps de faire le repas et l'apéritif, je doute que cette prière soit beaucoup exaucée! Si nous prions pour les vocations parce que nous percevons que le monde a besoin de Dieu... C'était vrai au temps de Jésus, c'était vrai au temps de saint Jean-Marie Vianney, c'est vrai tout au long de l'histoire, et c'est peut-être vrai d'une manière toute particulière aujourd'hui, dans notre époque, dans notre pays, dans nos diocèses. Si nous prions pour les vocations parce que nous percevons que le monde a besoin de cet Amour, alors cette prière peut porter des fruits en abondance.

Ce regard de Jésus est enthousiaste : « la moisson est abondante », dit-il ! Les agriculteurs le savent : la moisson, c'est le meilleur moment de l'année ! On a semé, on a traité, on a surveillé, et puis vient le moment où les blés sont mûrs et où on peut

moissonner. La moisson est abondante. mais les ouvriers sont peu nombreux ! Une souffrance, un regret qu'exprime Jésus qui certainement habite aussi nos cœurs. Saint Jean Eudes disait qu'il ne sert à rien de faire une mission dans une paroisse si on n'a pas derrière un prêtre à v mettre pour que ce travail puisse se poursuivre et porter ses fruits. On sait combien, et les confrères évêgues ne me contrediront probablement pas, combien on aimerait donner davantage de prêtres à chacune des paroisses de nos diocèses, davantage de missionnaires, davantage de diacres, et aussi la diversité des vocations au service de l'Eglise. Donc lorsque I'on pense vocations, il nous faut d'abord partager ce regard de Jésus, qui soit un regard ouvert, un regard large, qui saisisse le salut du monde, les enjeux véritables, mais qui saisisse aussi notre propre responsabilité: ce n'est pas l'affaire des autres, c'est notre affaire. Votre présence est le signe que vous l'avez bien perçu. Donc le premier regard de Jésus qui doit être le nôtre, c'est le regard sur les foules, c'est le regard sur le monde.

Priez donc le maître de la moisson

Le second regard de Jésus, un regard que Jésus ne lâche jamais, c'est son regard vers le Père. Jésus dit : « Priez, priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa moisson ».

Prier pour les vocations, c'est reconnaître que l'Eglise n'a pas d'abord à essayer de s'organiser le mieux possible, en se disant que s'il n'y a plus de prêtres, on va faire autrement. L'Eglise se découvre comme se recevant de Dieu et elle a à accueillir ce que Dieu veut lui donner. Les vocations, les vocations

2 • EPA Juin 2018

spécifiques, ceux qui consacrent toute leur vie à l'annonce de l'Evangile, c'est parce qu'ils ont reçu un appel personnel spécifique de Dieu. C'est la raison pour laquelle la question du célibat sacerdotal, d'une certaine manière ne se pose pas ; ce n'est pas la vraie question. Si on a perçu qu'on est appelé à donner toute sa vie pour l'Evangile, on va se consacrer à Dieu et le célibat en découlera naturellement. Ce n'est pas des arrangements simples qui répondent à la question des vocations, c'est ce regard de foi, c'est cette ouverture du cœur qui permet d'entendre l'appel du Seigneur.

Jésus lui-même, avant de choisir ses apôtres, commence par passer une nuit à prier, nous dit l'Evangile. Quand on pense vocations, on pense don de Dieu. C'est pourquoi Jésus nous dit d'abord « *Priez* »! C'est ce que nous faisons et cela doit réjouir le cœur de Dieu.

J'ai passé quatorze années au service de la formation des prêtres et j'ai touché du doigt cette réalité de la vocation avec beaucoup d'émerveillement. Cette beauté du Seigneur qui appelle au plus profond du cœur. Souvent c'est un appel qui s'inscrit dans une histoire qui date de la jeunesse, de l'enfance; parfois il se révèle plus tard; mais il est inscrit au plus profond du cœur. Portant cet appel, ayant eu la grâce de découvrir cette présence de Dieu en lui, d'avoir pu entendre cette voix, ayant eu la grâce aussi de découvrir la joie de se donner aux autres, alors cet appel saisit toute l'existence. C'est la beauté de la vocation!

Le saint curé d'Ars n'était pas le plus doué, mais sa communion avec Dieu lui a permis de saisir au plus profond de son être cet appel de Dieu qui en même temps pour lui était le salut des âmes : il voulait être prêtre pour sauver les âmes. Il avait vécu la Révolution française ; il sentait son pays et son peuple en difficulté, il avait perdu l'amour de Dieu. Il ne s'agit pas d'opposer les vocations ou de les hiérarchiser, mais de les accueillir dans leurs différences : la variété des grâces, toutes ces



grâces que le Seigneur donne à son Eglise. Mais cela suppose d'être dans l'attitude de prière pour recevoir. La prière ouvre notre cœur, nous rend capables d'accueillir. C'est vrai pour ceux qui sont appelés, mais c'est aussi vrai pour leur entourage, pour leurs familles

Je ne sais pas si vous connaissez l'histoire de la bourgade de Lu Monferrato, en Italie. C'est une petite bourgade de quelques milliers d'habitants, à 90 km à l'Est de Turin. En 1881, des mamans portaient dans leur cœur ce désir de donner des enfants à Dieu, comme prêtres, comme religieux, comme religieuses. Alors elles se sont mises à prier. Et pas pour que les vocations soient chez les autres, dans la famille d'à côté (comme les autoroutes toujours chez les autres); non, elles se sont mises à prier pour que le Seigneur appelle des enfants dans leurs propres familles. Mais elles se sont mises ensemble. Et le curé de la paroisse a organisé l'adoration du Saint Sacrement tous les mardis pour prier, « pour qu'il y ait des vocations chez nous ». Et les vocations sont nées ! Il y a une photo extraordinaire en 1946, soixantecinq plus tard, avec 323 vocations, dans ce village de quelques trois mille habitants, donc dix pour cent! On n'a peut-être pas besoin d'autant mais si on pouvait être dans cette dynamique-là, de saisir combien la vocation est don de Dieu, selon ce regard de Jésus: « il prie le Père ». C'est ce que nous faisons ensemble.



Priez donc le maître de la moisson

Le troisième regard de Jésus est porté vers ses disciples. Il voit les foules, il sait que le Père appelle et il y a ceux qui sont autour de lui : par forcément les meilleurs, mais ils sont là. Dieu choisit parmi les pécheurs, même les évêques, de toute façon il n'a pas le choix. A part pour sa mère, Marie : là, il y a une grâce spéciale, il l'avait préservée du péché. Mais sinon Dieu choisit parmi les pécheurs. Mais l'appel de Dieu transforme, renouvelle, est un chemin de sainteté, comme toute vie de baptisé, avec ses spécificités.

Mon expérience de l'accompagnement des séminaristes, de ceux qui percevaient cet appel au sacerdoce, c'est à la fois la beauté, la force de la vocation, de cet appel intérieur, qui va mener à des choix, qui va conduire progressivement à accorder toute sa vie à cet appel, à prendre des décisions courageuses. Il y a en même temps cette expérience de la fragilité. Dieu appelle des personnes fragiles avec leurs grâces, mais aussi avec leurs limites, leurs peurs. J'ai perçu dans ce ministère auprès des séminaristes combien il était important de pouvoir s'appuyer sur la prière du peuple de Dieu. Je suis sûr que l'on n'aurait jamais sorti un prêtre du séminaire si on n'avait pas cette communion, cette armée de priants qui accompagnaient : on percevait qu'on était porté, pas seulement moi, mais chacun d'entre nous. Cette grâce, il nous faut la demander les uns par les autres.

Dieu donne sa grâce : nous le voyons dans l'Evangile. Jésus appelle ceux qui sont autour delui. On nous en donne la liste dans l'Evangile. On sait qu'ils avaient un certain nombre de limites et de difficultés, il y a même Judas qui est du nombre. En même temps Jésus leur donne le pouvoir d'expulser. Quand Dieu appelle, il donne la grâce pour répondre à son appel. On n'a pas à s'angoisser en se disant : moi je ne suis pas capable! Mais bien sûr que tu n'es pas capable! Mais est-ce que tu es capable de laisser l'Esprit de Dieu agir en toi, à travers ce que tu es ? C'est d'ailleurs le constat des apôtres dans la première lecture, la conclusion de la première mission. On les voit aussi actifs et débordés. C'est l'Evangile, c'est la vie. Mais ensuite ils vont à Jérusalem, ils rendent compte de ce qu'ils ont fait : « ils rapportèrent tout ce que Dieu avait fait avec eux et comment ils avaient ouvert aux nations la porte de la foi. » Cet émerveillement!

S'il y a un émerveillement devant la vocation, il y a un émerveillement devant le ministère, de voir comment le Seigneur est à l'œuvre, comment est-ce que Dieu agit à travers nos pauvres vies, nos pauvres paroles. C'est ce mystère-là qui est le mystère de l'Eglise, le mystère du Seigneur à l'œuvre, dans notre

humanité, avec cette très grande diversité. Le regard sur les foules : notre monde a besoin de Dieu. Le regard sur le Père : c'est l'œuvre de Dieu qui s'accomplit. Le regard sur les apôtres, sur les jeunes et sur ceux que le Seigneur appelle aujourd'hui nous engage aussi à nous retrousser les manches.

Comment allons-nous créer ce climat toujours plus favorable à la naissance, au développement, à l'accomplissement des vocations ? Comment est-ce qu'on va aider les jeunes à découvrir cette présence de Dieu au plus profond de leur cœur ? Vous les jeunes, parmi vous, le Seigneur en appelle certains, je ne sais pas qui, c'est le secret de Dieu, c'est le secret de votre cœur. Vous avez à demander cette grâce de découvrir si le Seigneur ne vous appelle pas. Est-ce que dans notre éducation des jeunes, on permet aux jeunes de découvrir cet appel ? Parce que c'est un cadeau magnifique que Dieu leur fait, parce que c'est un cadeau magnifique que Dieu fait



à l'Eglise à travers leur vocation, parce que c'est un cadeau magnifique que Dieu fait au monde à travers cet appel. Donc qu'on puisse sans cesse créer dans notre Eglise ce climat spirituel qui permet aux jeunes d'entendre cet appel, de laisser cet appel se déployer, se fortifier en eux. En parallèle il faut créer dans notre Eglise ce climat de générosité et cette ouverture aux autres. Si les jeunes ne font pas l'expérience de la joie de se donner aux autres, s'ils ne font pas l'expérience de la joie de donner l'Evangile, de partager, alors ils auront du mal à aller jusqu'au bout de leur réponse.

C'est le sens de notre journée, de partager un peu plus ce triple regard de Jésus sur les foules - notre monde a besoin de Dieu. Mais Jésus leur dit « mais donnez-leur vousmêmes à manger »! Oui, alors prions le Père, c'est lui qui appelle. Oui, servons, vivons l'Evangile. Servons les jeunes, permettonsleur de répondre à leur appel quel qu'il soit. C'est ce regard de foi, ce regard de confiance qui était celui de Jean-Marie Vianney, qui a mis tant de personnes debout, ici dans ce village d'Ars. Ce regard de foi, nous avons à le partager parce qu'aujourd'hui, Dieu ouvre aux nations la porte de la foi, Dieu ouvre la porte de la vocation. Puissions-nous l'accueillir et lui permettre de porter tous ses fruits.

Amen.

Mgr Sylvain BATAILLE Evêque de Saint-Etienne

A Seillon, prier pour les vocations

Chaque premier jeudi du mois, à 17h, résidents et visiteurs de la Résidence Seillon-Repos sont invités à prier pour les vocations.

Une vingtaine de personnes répond présent chaque mois, pour une heure de prière, au cours de laquelle, chants, méditations, lectures, silences et temps d'adoration se succèdent dans la chapelle, véritable cœur de la résidence

Un thème, souvent en lien avec le temps liturgique, guide cette prière : la Vierge Marie à l'occasion du mois de mai, le temps pascal en avril, le carême en mars, ou encore la vie de Jésus en février, à la veille de la fête de la Présentation au Temple. Les membres de l'équipe d'aumônerie, qui préparent cette célébration, choisissent tous un texte, une prière, ou proposent une méditation autour du thème choisi. Ainsi, chacun peut faire monter une prière pour les vocations sacerdotales et religieuses, selon sa sensibilité et avec ses propres mots.

Malgré leur situation un peu « hors du monde », les résidents, les religieuses et les prêtres de Seillon-Repos continuent ainsi à prier pour le monde, pour l'Eglise et les vocations. Ils invitent aussi ceux qui le souhaitent à se joindre à eux pour prier. D'ailleurs, la prochaine adoration aura lieu le 7 juin, au moment même où, au Sanctuaire d'Ars, des prêtres du diocèse se réuniront pour fêter ensemble le Sacré-Coeur de Jésus, et pour prier pour la sanctification des prêtres. De ces deux lieux s'élèvera une même prière pour les prêtres et les vocations, signe de la communion du diocèse!

Prières pour les vocations : quelques idées

- Plusieurs paroisses ont choisi d'insérer dans la prière universelle des demandes spécifiques, dites par le lecteur, par le prêtre, ou répétées par toute l'assemblée (voir p. 15-16). Par exemple :
- « Seigneur, enracine nos familles dans la foi et dans l'amour. Seigneur, donne-nous des vocations sacerdotales et religieuses. Seigneur, accorde-nous des pasteurs et des diacres permanents selon ton coeur. »
- Des heures d'adoration sont proposées spécialement à cette intention ; lors des visites pastorales que Mgr Roland effectue dans les paroisses, une soirée souvent celle du jeudi est généralement l'occasion d'une veillée de prière pour les vocations.



Agenda de notre évêque

Mardi 5 juin

Journée diocésaine de la Vie Consacrée à Ars Conseil pastoral à Montrevel

Mercredi 6 juin

Messe et déjeuner avec les prêtres âgés de Seillon-Repos

Bureau du Secours Catholique

Rencontre avec les responsables de l'Institution Jeanne d'Arc de Gex

Jeudi 7 juin

Présence au sanctuaire d'Ars

Rassemblement des prêtres au Foyer sacerdotal d'Ars

Vendredi 8 juin -Solennité du Sacré-Cœur Journée mondiale de prière pour la sanctification des prêtres

Conseil d'administration de l'Association diocésaine

Conseil diocésain des Affaires économiques Messe et déjeuner avec le personnel et les bénévoles de l'évêché

Célébrations des Institutions au séminaire d'Ars

Samedi 9 juin

Rencontre des confirmands du doyenné de la Côtière à Montluel

Confirmations au Sacré-Cœur de Bourg-en-Bresse

Dimanche 10 juin

Confirmations du doyenné de Bresse à Montrevel

Mardi 12 juin

Conseil permanent de la CEF à Paris

Mercredi 13 juin

Rencontre de l'économe et du vicaire général

Jeudi 14 juin

Conseil des doyens à l'Abbaye de St-Ramberten-Bugey

Jeudi 14 et vendredi 15 juin

Conseil presbytéral à l'Abbaye de St-Ramberten-Bugey

Vendredi 15 juin

Collège des consulteurs à l'Abbaye de

St-Rambert-en-Bugey

Inauguration et bénédiction du collège St-Joseph Génération Campus à Oyonnax

Samedi 16 juin

Confirmations à Thoiry

Confirmations à Ferney-Voltaire

Confirmations à St-Genis-Pouilly

Dimanche 17 juin

Confirmations à Gex

Lundi 18 juin

Rencontre des prêtres de l'archidiaconé St-Anthelme

Soirée au foyer Frassati

Mardi 19 juin

Rencontre de Sr Brigitte (Association Cardinal Emile Biayenda)

Visite de courtoisie du nouveau Directeur Départemental de la Sécurité Publique Conseil pastoral à St-Didier-sur-Chalaronne

Mercredi 20 et jeudi 21 juin

Session Conseil épiscopal

Jeudi 21 juin

Soirée avec les prêtres *fidei donum* en fin de mission

Vendredi 22 juin

Rencontre du Directeur diocésain de l'Enseignement catholique Dîner dans une famille syrienne

Samedi 23 juin

Rencontre des pèlerins des « chemins d'Assise »

Confirmations des jeunes de l'Institution St-Pierre

Dimanche 24 juin

Messe à la Cathédrale de Belley (fête patronale)

Mardi 26 juin

Assemblée générale du Comité diocésain de l'Enseignement catholique

Vendredi 29 juin

Assemblée générale de l'Association diocésaine

Assemblée diocésaine annuelle d'information

Selon le Règlement intérieur de l'Association diocésaine de Bellev-Ars (EPA 2013, N°8, pp. 12-13), « Les membres titulaires et honoraires sont invités, chaque année, à une assemblée diocésaine d'information qui précède immédiatement l'Assemblée générale ordinaire annuelle. Au cours de cette assemblée, présidée par l'Evêque, les participants peuvent intervenir pour demander des éclaircissements et donner leur avis s'il est sollicité par le Président » (Art. 5). « Le Président invite personnellement les membres titulaires à chaque assemblée aénérale. ordinaire ou extraordinaire. ainsi au'à l'Assemblée diocésaine annuelle d'information. Les membres honoraires sont invités à cette dernière par la voie du bulletin diocésain » (Art. 6).

Bourg-en-Bresse, le vendredi 25 mai 2018

Aux membres titulaires et honoraires de l'Association Diocésaine de Belley-Ars

Père, Monsieur, Madame,

Conformément au règlement intérieur de l'association Diocésaine de Belley-Ars, vous êtes conviés à participer à l'assemblée diocésaine annuelle d'information de présentation des comptes

le vendredi 29 juin 2018 à 10h00

Salle des Pays de l'Ain 29, rue du Dr Nodet à Bourg-en-Bresse.

Ordre du jour :

- Temps de prière
- Rapport moral
- Rapport financier et rapport d'activité
- Présentation du rapport d'activité du comité de pilotage du site Internet diocésain par François-Xavier Saussard, présentation du nouveau site de dons et discussion ouverte sur la refonte en cours du site diocésain.

A l'issue de cette rencontre, tous les membres honoraires et titulaires sont invités un repas fraternel offert à la Maison Jean-Marie Vianney. Pour une bonne organisation, je vous remercie de rendre votre réponse au secrétariat de l'Econome diocésain.

Je vous assure de mes sentiments cordiaux et reconnaissants.

+ Pascal ROLAND

Membres de l'assemblée Membres titulaires

(Art. 1, §1 du Règlement intérieur):

- le Vicaire général,
- les membres du Conseil épiscopal, du Conseil presbytéral (titulaires et suppléants) et du Conseil diocésain pour les affaires économiques.
- les doyens,
- les recteurs de Sanctuaire,
- les responsables des services de la pastorale de la santé, de la pastorale de la famille, de la pastorale des jeunes, de la catéchèse, du catéchuménat et des aumôneries (enseignement public, prison, hôpitaux, étudiants, gens du voyages).

Membres honoraires

(Art. 3, §1 du Règlement intérieur):

- les prêtres et diacres séculiers, incardinés dans le diocèse ou ayant une mission stable confiée par l'Evêque,
- les membres des instituts religieux ou séculiers ayant une activité apostolique dans le diocèse.
- les laïcs en mission ecclésiale et les personnes ayant reçu une lettre de mission,
- les salariés de l'Association diocésaine,
- les membres des Conseils économiques et pastoraux de paroisses,
- les responsables des Services diocésains et les directeurs des Maisons diocésaines d'accueil.

Informations diocésaines

Ordinations

Mgr Roland ordonnera 3 diacres en vue du sacerdoce le dimanche 1^{er} juillet à 15h30 en l'église Notre-Dame de la Miséricorde à Ars :

- Axel Albar, pour le diocèse de Belley-Ars
- Arsène Niambi et Théodon Mitoumou pour le diocèse de Pointe-Noire, en République du Congo

Statuts du Sanctuaire d'Ars

Les Statuts du Sanctuaire d'Ars ont été promulgués pour une durée de trois ans (cf. EPA 2014, n°07, du 4 juillet, pp. 8-10). Suite à leur évaluation lors du conseil presbytéral du 16 mars 2018, l'évêque a décidé leur renouvellement ad experimentum pour une durée de cinq ans, à dater du 4 août 2017. Cette période permettra l'évaluation du Règlement intérieur du Sanctuaire d'Ars et l'élaboration de la Charte pastorale d'Ars dont il est question dans les statuts du sanctuaire (cf. articles 2 et 3).

Conservation et pèlerinages des reliques insignes

L'Instruction de la Congrégation pour la Cause des Saints, en date du 8 décembre 2017, approuvée par le pape François en date du 5 décembre, et publiée dans l'Osservatore Romano du 17 décembre 2017 – Les reliques dans l'Eglise: Authenticité et Conservation – établit de nouvelles normes pour la conservation et les pèlerinages des reliques insignes des Saints (cf. art. 1, 7, 32-38). Pour mettre en oeuvre ces nouvelles procédures nécessaires à la conservation et aux pèlerinages des reliques insignes de saint Jean-Marie Vianney, l'évêque a nommé, à dater du 1^{er} juin:

- P. Christian Josselin, chancelier : délégué épiscopal
- M. l'abbé Sautereau, vice-chancelier : notaire
- Mme Annick Domeracki, responsable de la CDAS : responsable des travaux techniques



Le reliquaire du coeur de saint Jean-Marie Vianney, dans la chapelle du Coeur à Ars

Sont considérées comme reliques insignes le corps des bienheureux et des saints, ou ses parties importantes. Elles doivent être par conséquent conservées dans des reliquaires spécifiques scellés et placés en des lieux qui en garantissent la sécurité, en respectent le caractère sacré et en favorisent le culte (cf. introduction de l'Instruction, §2).

Tout pèlerinage d'une relique insigne à l'intérieur du diocèse nécessite l'accord écrit de l'évêque (cf. art. 31, § 1), la nomination d'un gardien protecteur accompagnant la relique sur tout le parcours du pèlerinage, un examen canonique avant et après le pèlerinage.

Tout pèlerinage extra diocésain nécessite en outre l'accord écrit des évêques des diocèses souhaitant accueillir la relique, l'envoi de la requête au dicastère pour la Cause des saints et la réception du rescrit autorisant le pèlerinage (cf. art. 5, § 4).

Conseil presbytéral (14 - 15 juin 2018)

Convocation

Chers frères prêtres,

Le Bureau du conseil presbytéral s'est réuni à Ars le 1^{er} mai pour préparer notre prochaine assemblée. Aujourd'hui je sollicite donc votre précieuse collaboration pour le bien commun de notre diocèse.

Conformément aux Statuts du Conseil presbytéral (art. 3, 23 et 28), je convoque la troisième assemblée ordinaire de l'année pastorale 2017-2018 et je suis heureux de vous y inviter personnellement. Si l'un d'entre vous avait un empêchement majeur, il m'avertira sans tarder (Statuts, art. 09). Cette assemblée aura lieu à l'abbaye de Saint-Rambert-en-Bugey, du jeudi 14 juin 2018, 9h30 (office de Tierce), au vendredi 15 juin 2018, 14h (fin du déjeuner).

Nous commencerons nos travaux par une réflexion sur l'Encyclique Laudato si, avec M. Maurice Simplex, diacre permanent chargé de promouvoir l'écologie intégrale dans le diocèse.

Avec les doyens, nous réfléchirons aux suites à donner au travail de l'assemblée du mois de mars sur la vision pastorale diocésaine; nous ferons le point sur les assises diocésaines de l'immobilier; nous préparerons la prochaine session du presbyterium (Viviers, 18-20 novembre 2018) et nous commencerons à envisager le 2ème centenaire du diocèse (2022-2023).

Ensuite nous essayerons de reprendre à frais nouveau la réflexion sur deux sujets déjà abordés : l'avenir des doyennés, des groupements paroissiaux et des nominations, et la formation des prêtres (initiale et continue).

Nous poursuivrons aussi la réflexion sur la pastorale des vocations (en évoquant le pèlerinage provincial du 1^{er} mai, à Ars) et sur l'accueil des prêtres fidei donum.

Je vous soumettrai le projet de constitution d'un Conseil Diocésain de Pastorale, élaboré avec le conseil épiscopal et je solliciterai votre consentement pour le renouvellement des membres du Groupe de recours ad hoc (canon 1742, §1).

Enfin plusieurs informations seront données, notamment au sujet de la refonte du site internet diocésain et de la mise en place du Règlement général pour la protection des données.

Pour la veillée partage du 14 juin, chacun est invité à présenter une lecture personnelle récente et, donc, à préparer une présentation relativement brève (environ 5 mn).

Pour le déroulement fructueux de ces travaux, je vous remercie de bien vouloir prendre connaissance des documents joints par le bureau. N'hésitez pas à solliciter et à recueillir les avis de vos confrères sur ces sujets et à apporter les contributions éventuelles de vos doyennés.

En attendant la joie de vous retrouver à Saint-Rambert-en-Bugey, je vous souhaite une sainte fête de Pentecôte!

Bien fraternellement,

+ Pascal Roland Bourg-en-Bresse, le 14 mai 2018

Composition de l'assemblée

Président: Mgr Pascal Roland

Membres

- P. Bruno Boucly, curé d'Ambérieu-en-B.
- P. Patrice Chocholski, curé-recteur d'Ars
- P. Michaël Gaborieau, en mission d'étude
- P. Christian Josselin, chancelier
- P. Emmanuel-Joseph Kabemba, curé de Villereversure
- P Grégoire de Kermenguy, curé de Gex
- P. Sylvain Mariaud, curé de Meximieux
- P. Marc Martial, curé de Notre-Dame de Bourg
- P. Frédéric Pelletier, vicaire général (membre de droit)
- P. Michel-Jean Pillet, curé de Trévoux
- P. Xavier Rendu, curé de Belley
- P. Laurent Revel

Invités ordinaires permanents (vicaire épiscopal et doyens non membres)

- P. Aimé Fulbert Owah, vicaire épiscopal
- P. Olivier Bérend (doyenné de Dombes)
- P. Pierre Darmedru (doyenné de Bresse)
- P. Jean-Luc Débarbouillé (doyenné du Val-de-Saône)
- P. Laurent Goy (doyenné du Revermont)
- P. Roger Hébert (doyenné de Gex et Michaille)
- P. Rosaire Mangala (doyenné de la Côtière)
- P. François Rineau (doyenné de Bourg-en-Bresse)
- P. Marcel Tavel (doyenné de la Plaine de l'Ain)

Autres invités

- M. Maurice Simplex, diacre permanent
- P. Roland Varin, coordinateur de la session du presbyterium
- M. Bertrand Lapostolle et Mme Peggy Grande, membres du bureau du Comité des Assises de l'Immobilier
- Mme Collette Rigollet, responsable de l'équipe d'accompagnement des prêtres aînés

Programme du Conseil Presbytéral (14-15 juin 2018)

Abbaye Saint-Rambert-en-Bugey

Jeudi 14 juin 2018

09h30 : Office de Tierce et introduction

09h40 : Réflexions sur l'écologie intégrale (Laudato Si)

10h45 : Session du presbyterium (Viviers, 18-

20 novembre 2018)

11h30 : Assises diocésaines de l'immobilier et logement des prêtres ainés

14h00 : Vision pastorale diocésaine (suite)

14h45 : Vers le 2ème centenaire du diocèse (2022-2023)

15h30: Fin du travail avec les doyens

16h00 : Avenir des paroisses et politique des nominations

17h30 : Prière personnelle 18h15 : Messe et Vêpres 20h00 : Veillée partage

Vendredi 15 juin 2018

08h45 : Laudes

09h00 : Renouvellement du groupe de

recours (5 ans)

09h15 : Constitution d'un conseil diocésain de pastorale (CDP)

10h00 : Formation initiale et continue du presbyterium

10h45: Questions diverses

11h30 : Informations : site internet diocésain et règlement général pour la protection des données

12h15: Office de Sexte

12h30 : Repas

14h00: Fin de la session du CP

14h00-16h00 : Réunion du Collège des consulteurs

Compte-rendu du conseil presbytéral (15-16 mars 2018)

La session du Conseil presbytéral (CP) des 15-16 mars 2018 s'est tenue à Ars-sur-Formans. au Foyer sacerdotal Jean-Paul II. Avec les doyens et les membres du conseil diocésain pour l'évangélisation, le CP a poursuivi la recherche d'une vision pastorale diocésaine. Le CP et les doyens ont été informés ensuite de la mise en place des assises diocésaines de l'immobilier et de la préparation de la prochaine session du presbyterium. Le travail du CP a porté ensuite sur la pastorale des vocations, la place des prêtres fidei donum au sein du presbyterium, le renouvellement du collège des consulteurs et l'évaluation des statuts du sanctuaire d'Ars. Enfin cette session à Ars a fourni l'occasion d'entendre le témoignage des Sœurs Bénédictines du Sacré-Cœur de Montmartre qui sont au service de l'accueil du sanctuaire d'Ars.

Recherche d'une vision pastorale

Suite au parcours de formation organisé par les associations Alpha et Talenthéo pour les évêques de la province (2017-2018) et à la session à laquelle Mgr Pascal Roland a participé avec une trentaine d'évêques, accompagnés chacun par une dizaine de leurs collaborateurs (Ars, 29-30 janvier 2018), notre évêque a souhaité poursuivre le travail de réflexion sur la vision pastorale du diocèse avec les membres du CP, les doyens

et les membres du Conseil diocésain pour l'évangélisation. L'objectif, en lien avec la lettre pastorale *Servir la fraternité*, était de chercher à voir plus clairement la dynamique missionnaire et les moyens concrets des pôles paroissiaux qui se mettent peu à peu en place. La réflexion a d'abord été animée par M. Stéphane Ancel, membre de Talenthéo, selon les méthodes de « coaching » de cette association catholique. Ensuite la réflexion a été reprise deux fois : une fois avec les doyens, une fois le vendredi matin.

Selon Talenthéo, la « vision pastorale » est « la claire vision de ce que chacun doit accomplir » (cf. oraison du 1er dimanche ordinaire), un acte de foi, d'espérance et de charité pour le peuple confié, sans laquelle le peuple périt (cf. Pr 29, 1) et le pasteur s'épuise! C'est « une image mentale claire d'un futur désirable, préférable au présent, que Dieu veut réaliser » : une conviction (un moteur), une inspiration (un rêve), un projet! Une vision forte exprimée mobilise et oriente les énergies, responsabilise chacun en lui donnant le sens de son action et permet à tous de discerner les opportunités. Elle jaillit à l'intersection de 3 cercles qui s'entrecroisent : l'appel de l'Eglise, le cœur du pasteur et le cri du peuple.



La réflexion du CP peut être synthétisée par les trois cercles mentionnés ci-dessus, les images proposées lors du travail en équipe et quelques jalons qui se dégagent du travail effectué.

Trois cercles

- L'appel de l'Eglise est l'appel reçu du Christ par l'envoi en mission : annoncer le Christ, le faire connaître et aimer, conduire au salut tous ceux qui sont confiés. Aujourd'hui l'Eglise appelle le presbyterium à la conversion pastorale et les communautés chrétiennes à devenir des hôpitaux de campagne, selon l'expression du Pape François. Tous les chrétiens sont exhortés à la mise en pratique du commandement du Seigneur, à devenir disciples missionnaires, à être « en sortie » pour évangéliser. Les lettres pastorales de notre évêgue contiennent pour notre diocèse un appel particulier à la fraternité évangélique et à la communion, enracinée dans l'orientation trinitaire de la vie chrétienne.
- Le cœur du pasteur veut prendre soin de tous dans l'Eglise et hors de l'Eglise, accompagner et soutenir les personnes dans leur chemin de foi, sans oublier les petits, les pauvres, les non pratiquants. Il s'intéresse en particulier aux jeunes et aux familles. Le pasteur est triste de constater le désert spirituel du monde et la léthargie du grand nombre.

Le pasteur, c'est d'abord l'évêque du diocèse. Depuis son arrivée, il ne cesse de constater le besoin de fraternité et de communion des prêtres (en particulier les prêtres fidei donum et les prêtres aînés), ainsi que le désir d'une meilleure collaboration entre prêtres et laïcs, sans concurrence de pouvoir.

Les prêtres sont partagés entre deux stratégies missionnaires entre lesquelles ils souhaiteraient devoir choisir et être soutenus par l'autorité et leurs confères : accueillir le plus grand nombre en faisant un service minimum acceptable par tous et accepter à la fin de les voir partir, ou bien

s'efforcer de constituer des communautés ferventes pour donner envie de boire à ceux qui n'ont pas soif, autrement dit prendre soin en priorité de ceux qui ont soif et en faire des témoins. Ils souhaiteraient faire de leurs communautés autant de familles où seraient honorées les caractéristiques essentielles de la vie chrétienne : vie fraternelle, service, formation, prière et mission.

Le cri du peuple est multiple : du cri de celui qui ne veut pas être dérangé ou qui s'oppose à l'Eglise par ignorance ou par déformation du message, au cri de celui qui a soif d'une rencontre vivifiante avec le Seigneur! Parmi ces cris, celui des familles est prioritaire : la famille est en effet la réalité fédératrice par excellence, pour la société et pour l'Eglise. Les fidèles laïcs expriment aussi leur besoin de voir l'exemple de leurs prêtres : heureux, unis fraternellement autour de l'évêgue. Beaucoup ont soif d'apprendre à lire la Parole de Dieu pour en vivre vraiment! Tous doivent pouvoir trouver leur place dans la vie et la mission des communautés, selon leurs charismes.

Quatre images

• Deux images ont retenu l'attention : les maisons médicales et la migration des grues.

Dans certaines maisons médicales, tout est organisé pour optimiser le travail des professionnels de santé en les libérant des tâches administratives afin qu'ils puissent se consacrer totalement au soin des patients. Notre évêque imagine les pôles missionnaires à l'image de ces maisons de santé de sorte que les personnes soient accueillies par une communauté de disciples et que les prêtres puissent exercer l'essentiel de leur ministère en soignant les âmes.

Lorsque les grues prennent leur envol, elles tournent d'abord en rond, en attendant que l'une d'entre elles donne le cap et que toutes s'alignent en V (comme vision). Dans cette image, il y a un moment où les oiseaux trouvent la direction : notre vision diocésaine

sera donnée par le Seigneur dans la prière, il faut prier l'Esprit Saint pour la trouver.

• Deux autres images ont été données et peuvent se compléter : celle d'une série d'engrenages articulés ensembles, exprimant la nécessaire articulation entre les charismes propres des prêtres et des laïcs et celle de wagons reliés l'un à l'autre et entraînés ensembles dans la même direction par la locomotive.

Quelques jalons

- M. Stéphane Ancel constate le besoin de parole et d'écoute : il encourage donc la poursuite du dialogue et les efforts de communication. Il conseille de décrire (dessiner) le diocèse tel qu'on souhaiterait le voir dans cinq ans.
- Pour formuler une vision diocésaine, susceptible de stimuler et d'orienter le dynamisme missionnaire de tous, le presbyterium devra poursuivre le travail, sans doute en prenant le temps et les moyens d'écouter le cri du peuple confié, en affinant le diagnostic et le discernement pour le renouvellement des stratégies missionnaires.
- Parmi les propositions d'actions concrètes, l'évêque retient l'idée d'une journée diocésaine, en septembre, pour le lancement des objectifs pastoraux de l'année. Il voudrait aussi que les membres comprennent presbyterium l'importance et la nécessité de leur présence aux rendez-vous diocésains. A la suite de sa lettre pastorale, il insiste sur la fraternité moyen d'annoncer la comme nouvelle. Des choses commencent à prendre forme. Dans la lettre pastorale, il est dit qu'il y a quelque chose à faire sur les pôles missionnaires, en milieu urbain et en milieu rural. Du côté des laïcs, il y a une forte attente de l'exemple des prêtres pour la pratique de la fraternité. Si un curé ne fait rien, rien ne se passe. Comment vivre davantage la fraternité entre nous ? Nous sommes moins nombreux : cela va nous amener à vivre

autrement, à nous faire confiance les uns les autres, à solliciter davantage les laïcs pour les tâches non sacerdotales, comme dans les communautés nouvelles, sans concurrence de pouvoir, chacun avec sa mission propre : prêtres, consacrés, mariés, en synergie au service de la mission. Dans le ministère, il faut se rappeler que l'on prépare, non une cérémonie, mais une vie de baptisé ou une vie de mariés : on peut et on doit être plus exigeant, en prenant le temps nécessaire au cheminement. Il faut à ce sujet de la cohérence entre les paroisses.

Assises diocésaines de l'immobilier

M. Bertrand Lapostolle, membre du conseil diocésain pour les affaires économiques et président du Comité diocésain des Assises de l'Immobilier (CAI), est intervenu pour présenter l'historique du projet de la maison diocésaine, expliquer comment les projets paroissiaux vont pouvoir se réaliser dans le cadre des assises diocésaines de l'immobilier et répondre aux questions.

• Le projet de la maison diocésaine veut répondre au besoin de regrouper en un même lieu l'ensemble des services diocésains, pastoraux et administratifs, pour favoriser la connaissance et la collaboration de tous et pour réaliser de substantielles économies de fonctionnement et de mise aux normes. Ces besoins et ce projet ne sont pas nouveaux : ils sont étudiés activement depuis 2012 (cf. compte-rendus des conseils presbytéraux). Plusieurs hypothèses ont dû être abandonnées, soit à cause de la perte de la capacité d'hébergement, soit à cause de leur coût trop élevé (le coût maximum étant fixé à 3.8 M€). S'il est normal de prendre du temps puisqu'un tel projet doit être prévu pour une cinquantaine d'années, le reporter encore coûterait plus cher. Suite aux difficultés rencontrées ces dernières années, plusieurs sources de financement initialement prévues ne sont plus disponibles. Pour la recherche d'autres financements :

plusieurs bâtiments diocésains ont été identifiés en vue de leur vente éventuelle dès expiration des baux, y compris les bâtiments de l'actuel évêché (bâti il y a 40 ans), dont la nécessaire et urgente mise aux normes serait très coûteuse. Le projet actuellement retenu (cf. Livret Assises diocésaines de l'immobilier. Servir la fraternité, pp. 31-32), résultat d'un long travail d'équipe assisté par des experts, doit permettre aux organes diocésains de mieux assurer leur service des paroisses, des autres communautés chrétiennes et des fidèles.

Pour les projets paroissiaux, M. Bertrand Lapostolle explique comment vont se mettre en place les Directives diocésaines de l'immobilier, promulguées le 1er avril 2018 dans le livret Assises diocésaines de l'immobilier (cf. pp. 8-15), notamment par la formation des référents immobiliers des paroisses lors des sessions prévues à Bourgen-Bresse, Montrevel-en-Bresse, Chalamont et Villars-lès-Dombes, Ambérieu-en-Bugey, Ovonnax, Bellegarde-sur-Valserine et Gex. L'évêque précise que le rôle du Comité des assises de l'immobilier est d'aider les curés et les référents immobilier des paroisses à se poser les bonnes questions, à trouver les solutions techniques et financières, à assurer le suivi et à inscrire leurs projets dans l'ensemble diocésain.

En vue de la 3^e Session du presbyterium

3^e La session du presbyterium, prévue les 18-20 novembre aura lieu à Viviers, dans la Maison diocésaine Charles de Foucauld. Le P. Bruno Boucly, qui a assuré la coordination des sessions précédentes à Paray-le-Monial, est relayé par le P. Roland Varin dont l'équipe est en cours de

constitution. Jusqu'à présent l'objectif de ces sessions était de favoriser la fraternité entre confrères, nourrir la vie spirituelle sacerdotale et stimuler le ministère pastoral. Selon une attente manifestée à plusieurs reprises, il faudrait prévoir également un contenu de formation intellectuelle.

Pastorale des vocations

Suite aux précédentes réflexions du CP sur la pastorale des vocations (cf. compte-rendus des conseils presbytéraux), il s'agissait principalement de proposer quelques pistes d'une pastorale des vocations, volontaire et entreprenante, au plan paroissial. La liste suivante synthétise l'intervention du P. Xavier Rendu et les échanges qui l'ont suivie en distinguant ce qui relève de la paroisse elle-même et ce qui dépend du dovenné ou du diocèse.

• Toutes les paroisses peuvent prendre l'habitude d'insérer régulièrement dans la prière universelle dominicale une intention de prière explicite demandant des vocations de « prêtres » et de « consacrés », « dans notre paroisse, dans nos familles », comme cela se fait déjà dans l'une ou l'autre paroisse du diocèse. Cette intention peut être insérée aussi dans la prière universelle des grandes étapes de la vie chrétienne (baptême, communion, mariage) et des funérailles,



EPA Juin 2018 • 15

spécialement lorsque celles-ci sont conduites par des fidèles laïcs.

Dans les activités paroissiales et dans les écoles, spécialement la catéchèse et les aumôneries, il importe de parler de la vie et du ministère du prêtre : du sacrement de l'ordre et des sacrements que donne le prêtre, du sens du célibat, de la pauvreté et de l'obéissance évangélique. Il convient de donner le témoignage de nos vocations personnelles, de tel ou tel prêtre aîné. Il faut veiller à donner une vision positive de la vocation et à corriger les clichés négatifs de certains fidèles laïcs.

Certains jeunes, comme les servants d'autel ou les servantes de Marie, doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement spirituel adapté.

Dans la pastorale familiale, il convient d'apprendre aux parents à parler de la vocation (ni trop, ni trop peu), spécialement lorsque leurs enfants posent la question ou se confient. Souvent les parents concernés par la vocation de leur enfant seront heureux de rejoindre un groupe de parents de prêtres ou de consacrés.

Enfin il peut être utile d'avoir dans la paroisse un « référent vocations ».

• Les rencontres et les activités diverses au sein du doyenné permettent de donner le témoignage de la fraternité sacerdotale, du respect des confrères et du sens de l'Eglise qui ne se limite pas à l'horizon de la paroisse. Un curé suggère même d'aller témoigner dans une autre paroisse, le 4º dimanche de Pâques (dimanche des vocations).

L'importance de la dimension ecclésiale de toute vocation rend nécessaire le recours à l'échelon diocésain pour le déploiement de toute pastorale des vocations, en particulier le service diocésain des vocations (rappelons à cette occasion l'école de prière des jeunes dont il a été plusieurs fois question dans les comptes rendus des conseils presbytéraux). De ce fait, certains rendez-vous de prière devraient être considérés comme prioritaires,

par exemple le pèlerinage provincial des vocations à Ars (1^{er} mai 2018). Certaines fêtes, comme les 2 fêtes annuelles de Saint Jean-Marie Vianney (février et août), pourraient être l'occasion d'une neuvaine diocésaine de prières pour les vocations.

Il est suggéré en outre d'identifier les prêtres ayant un charisme pour l'éveil et le suivi des vocations et de les nommer dans les lieux où ils seront en contact avec la jeunesse, de soutenir les mouvements où naissent des vocations, d'organiser une coordination diocésaine pour les servants d'autels et les servantes de Marie.

A l'évidence cette liste n'est pas exhaustive. Elle complète les réflexions précédentes du CP et appelle une suite. Ne serait-ce que la mise en œuvre...

Les prêtres *fidei donum* au sein du presbyterium

Au sein du presbyterium, un enjeu important de la fraternité sacerdotale concerne les relations réciproques avec les prêtres fidei donum. Au cours de l'été cinq d'entre eux vont repartir dans leur diocèse et cinq autres vont arriver. A cette occasion il a été demandé au vicaire général de donner quelques informations au sujet des conventions qui règlent leur collaboration. D'autre part les PP. Aimé Fulbert Owah, Emmanuel Joseph Kabemba et Xavier Rendu ont été invités à exprimer les principales difficultés rencontrées habituellement dans cette collaboration.

Jusque-là, les conventions de mise à disposition des prêtres fidei donum étaient de trois ans, renouvelable 2 fois : soit un maximum de 9 ans. La Conférences des évêques de France (CEF) vient de modifier la règle. Dorénavant il est demandé d'établir une première convention d'un an, puis une deuxième de 3 ans, renouvelable 1 fois : soit un maximum de 7 ans. Le renouvellement de la convention dépend d'abord de l'évêque qui envoie le prêtre, du prêtre lui-même et

enfin de l'évêque qui lui donne une mission dans le diocèse.

L'un des confrères qui va repartir cet été a servi dans le diocèse pendant une dizaine d'années : P. Théodore Placca, curé de Nantua. Les quatre autres (PP. Jean-Paul Bidongas, Fulgence Mougabio, Joachim Mwoumbi et Léandre Ngouabi) sont rappelés par leur évêque après trois ou quatre années de mission. Trois autres auraient dû repartir cette année, mais leurs évêgues ont accepté une prolongation temporaire de service : PP. Roger Futi, Thomas d'Aquin Hien, Roland Nzebelet. Ceux qui vont partir ont participé à la session nationale « bilan-départ » organisée par la CEF à Chevilly-la-Rue (3-6 avril). Un bilan sera fait au niveau du diocèse et ils seront officiellement remerciés lors des prochaines réunions du presbyterium. Cinq nouveaux prêtres fidei donum sont attendus à la rentrée : leurs noms ont déià été communiqués lors de la promulgation des nominations (cf. EPA du 1er avril, p. 6-10): PP. Joël Diantano (NKAI, Congo Brazza), Gaston Diouf (Thiès, Sénégal), David Dzaou (Pointe Noire, République du Congo), Pierre Kafando (Ouagadougou, Burkina Faso), Aimé Onzé (Owando, République du Congo). Ils seront accueillis au niveau diocésain par l'évêgue et le presbyterium ; ils participeront à la session administrative nationale Welcom, à la session diocésaine de formation des prêtres nouvellement nommés (début de l'automne) et à des formations diocésaines spécifiques.

Les prêtres fidei donum eux-mêmes sont heureux d'être envoyés en France pour v exercer leur sacerdoce pendant quelques années, malgré les changements culturels que cela entraîne et l'inexpérience de la pastorale locale. Ils sont reconnaissants pour l'accueil et l'aide qu'ils reçoivent, surtout de la part des fidèles laïcs. Ils regrettent de ne pas toujours se sentir acceptés par leurs confrères français dans ce qu'ils sont et dans ce qu'ils peuvent donner. Pendant leur présence, les occasions de rencontres et d'échanges sont peu nombreuses. Sans vouloir donner de lecons, car ils ont leurs défauts comme tout le monde, ils souhaiteraient trouver dans le presbyterium un climat plus favorable pour la mission, un meilleur esprit de collaboration, un plus grand respect de l'évêque. D'autre part il faut savoir que, pour eux, s'occuper de la vie domestique d'un presbytère est souvent un choc culturel : dans leurs pays, celle-ci n'est pas à la charge des prêtres, ni même des hommes, mais des « mamans » de la paroisse. Dans la collaboration sacerdotale, il est très difficile pour un prêtre aîné d'être vicaire d'un curé plus jeune.



prêtres du diocèse. heureux de cet échange, prennent mieux conscience du décalage et souhaitent être aidés à le réduire. Ils reconnaissent le soutien et la richesse qu'apportent au diocèse les confrères fidei donum, notamment par la force suggestive de la parole, par leur sens de la collaboration des laïcs et par leur respect de l'évêque et de la vie diocésaine. Pour les aider dans leurs difficultés et pour établir une meilleure compréhension mutuelle, ils pensent qu'il serait bon qu'il y ait de part et d'autres des confrères qui soient à même de faire le lien. Indépendamment des personnes, ils se demandent néanmoins si la collaboration des prêtres *fidei donum* est appelé à durer et à augmenter et si leur venue ne remplace pas de fait une pastorale vocationnelle entreprenante.

En conclusion, il est annoncé qu'en plus des sessions d'accueilles PP. Aimé Fulbert Owah et Adrien Diakiodi seront plus particulièrement chargés d'aider les futurs arrivants à s'insérer dans le presbyterium et qu'il sera proposé à ces derniers de se présenter dans *EPA* et lors des diverses réunions du presbyterium. Pour faciliter une meilleure articulation entre les prêtres, il faudra aussi envisager une feuille de route définissant plus précisément les tâches de chacun. Pour faciliter la compréhension mutuelle, l'évêque rappelle aussi l'invitation faite aux prêtres du diocèse d'aller passer quelques jours de leurs vacances dans les pays des prêtres *fidei donum*.

Le collège des consulteurs

Avant de consulter le CP pour le renouvellement du collège des consulteurs, l'évêque a fait rappeler les compétences canoniques de ce collège. Il a précisé ensuite les conditions de sa mission.

Selon le droit canonique, la constitution de ce Collège a pour but de garantir à l'Évêque une assistance qualifiée, lui donnant son consentement et son avis selon ce qui a été prévu par le Droit (cf. can. 502, § 1), au moment de prendre des dispositions importantes de nature économique (cf. can. 494; can. 1277; can. 1292, § 1). En cas de vacance ou d'empêchement du siège, le collège a pour mission d'assurer la continuité du gouvernement épiscopal (cf. can. 272; can. 485; can. 1018) et d'assurer le bon déroulement de la succession (cf. can. 382, § 3; can. 404, § 1; can 413, § 2; can. 421,

§ 1 ; can. 422 ; can. 430 ; can. 833, 4°). Les réunions du Collège des consulteurs doivent être présidées par l'Évêque diocésain ou par celui qui en fait office (cf. can. 127 ; can. 502, § 2).

Mgr Pascal Roland précise que le collège des consulteurs est un collège de sages pour aider l'évêque à gérer le diocèse « en bon père de famille ». Cela suppose d'être en communion avec l'ordinaire. Pour éviter des surcharges, notamment dans les déplacements, il faudra prévoir les réunions du collège des Consulteurs avant ou après le CP. Il sera bien aussi de renouveler l'invitation de membres du CDAE. La compétence du collège des consulteurs est principalement de nature économique, mais non déconnectée de la dimension pastorale, évangélique. Nommés pour une durée de 5 ans, les nouveaux membres continueront leur mission, même s'ils ne sont plus membres du CP dans 3 ans. Voici la liste des membres du collège des consulteurs promulguée dans EPA du 1er avril 2018: PP. Bruno Boucly, Emmanuel Joseph Kabemba, Marc Martial, Christian Josselin, Michel-Jean Pillet et Xavier Rendu.

Statuts du Sanctuaire d'Ars

Lors de la promulgation des *Statuts du Sanctuaire d'Ars*, en 2014, une évaluation était prévue au bout de trois ans. 3 points ont été abordés : le double office de curé et de recteur, le règlement intérieur du Sanctuaire et la charte pastorale d'Ars.

L'exercice du double office de curé-recteur demande des discernements particuliers. Le premier en date est celui de l'accueil régulier des fidèles des paroisses environnantes : dès lors qu'ils participent d'une manière ou d'une autre à l'accueil des pèlerins, il s'est avéré impossible de les inviter à rejoindre leurs paroisses respectives. Ainsi paraît-il nécessaire de prendre en compte que le rayonnement de la paroisse sanctuaire d'Ars est plus large que les seuls villages d'Ars,

Savigneux et Villeneuve (environ km). Sans 30 compter les Gens Voyage pour lesquels Ars reste une de leurs paroisses d'élection. De même il apparaît difficile de limiter aux seuls pèlerins l'action pastorale des chapelains et des consacrés participant à la mission du pèlerinage, en excluant les paroissiens.

Le Règlement intérieur auquel font référence les Statuts du Sanctuaire d'Ars

demeure celui qui avait été mis en place par le P. Jean-Philippe Nault. Il évolue peu à peu à l'occasion de mises au point mensuelles, s'affinant ou se complétant selon les besoins. La gestion du quotidien est assurée par la rencontre du mardi matin (entre ¾ d'heure et 1 ½ h), avec les responsables des Sœurs, des chapelains, des Frères et de l'administration. Depuis un an, une réunion plus large a été instaurée le vendredi matin, rassemblant tous ceux qui portent la mission au service de la paroisse-sanctuaire en vue d'une pastorale de communion : incluant une messe communautaire devant la châsse et une réflexion spirituelle sur la Parole de Dieu et le message du Saint Curé, elle donne un témoignage aux pèlerins et aux paroissiens.

La Charte pastorale mentionnée dans les Statuts du Sanctuaire d'Ars n'est pas encore rédigée. Son besoin se fait sentir en raison de l'évolution normale des diverses communautés présentes sur le village : Frères de la Sainte Famille, Bénédictines du Sacré-Cœur de Montmartre, Société Jean-Marie Vianney, Travailleuses Missionnaires de l'Immaculée et Cenacolo. La diversité ecclésiale est une vraie richesse lorsqu'il est possible de travailler en synergie : notamment pour l'accueil des groupes de pèlerins, en particulier des jeunes.

Pour le Sanctuaire, les enjeux actuels sont à la fois de susciter de nouveaux pèlerins et de rénover les conditions d'accueil. Pour les réaliser, une recherche defonds est nécessaire. Actuellement cette recherche se fait du côté des Etats-Unis, auprès d'une « mega church » américaine et des Chevaliers de Colomb, en les intéressant pastoralement. Cette activité extérieure internationale rappelle aussi que, selon la volonté du Magistère de l'Eglise qui a proclamé Saint Jean-Marie Vianney patron de tous les curés, le presbyterium du diocèse est le premier à devoir connaître et suivre le message du Saint Curé.

Sœurs Bénédictines du Sacré-Cœur de Montmartre

Au cours de la soirée du 15 mars, deux Sœurs Bénédictines du Sacré-Cœur de Montmartre, collaborant à l'accueil du Sanctuaire d'Ars, ont expliqué brièvement aux membres du CP l'origine de leur institut religieux, leur mission et le rythme de leur vie à Ars.

Fondée en 1898, à Montmartre (Paris), la jeune communauté dut fuir en Angleterre en 1901, d'où elle ne revînt que 60 ans plus tard. Actuellement elle compte une centaine de Sœurs, répartie 9 communautés : Trois à Paris, près du Sacré-Cœur de Montmartre et de Notre-Dame des Victoires, une à Blaru

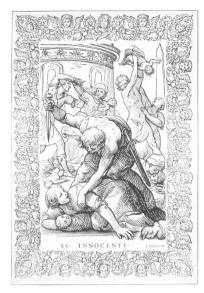
Résultats du concours d'Art Sacré

Au cours des dernières années, de nombreuses restaurations et créations de mobilier liturgique ont eu lieu dans les églises des Pays de l'Ain. On peut citer comme exemples la cathédrale de Belley, la basilique et l'église Notre-Dame de la Miséricorde à Ars, la co-cathédrale Notre-Dame de Bourg, mais aussi l'église de Villars-les-Dombes, l'abbatiale de Nantua, l'église de La Boisse, la chapelle de Seillon-Repos, la chapelle Saint-Bruno à Lhuis et bien d'autres...

La Commission Diocésaine d'Art Sacré du diocèse a souhaité que les paroisses puissent poursuivre ce mouvement. C'est pourquoi elle a organisé pour la première fois en 2018 un concours d'Ars Sacré, qui récompensait une paroisse pour la création et à la restauration du patrimoine religieux, et plus particulièrement à la création du mobilier liturgique.

C'est le Groupement paroissial de Lhuis qui a remporté ce concours! Les membres du jury se sont réunis le 15 mai dernier afin d'étudier les dossiers de candidature, et ils ont souhaité





mettre en valeur le projet d'aménagement liturgique de l'église d'Izieu, composé d'un autel et d'un ambon en noyer sculpté.

Ce projet s'inscrit dans un processus de mémoire de l'histoire d'Izieu mais aussi dans le temps présent. Le devant d'autel inspiré du Martyr des Saints Innocents (gravure de Jacques Stella, 1622) sera sculpté par Philippe Duret, Meilleur ouvrier de France 1997. Une belle réalisation que vous pourrez découvrir dans quelques mois à l'église Saint-Maurice d'Izieu.

La CDAS, organisatrice de ce concours, remercie tous les participants de cette première édition et annonce dès à présent le lancement du Concours d'Art Sacré du diocèse de Belley-Ars 2019 ; nous invitons paroisses et/ou personnes toutes les porteuses de projet d'Art Sacré à concourir à partir du 1^{er} juillet 2018 et jusqu'au 7 janvier 2019. Un prix de 4 000€ est de nouveau offert en 2019 et sera attribué au projet lauréat au plus tard le 30 juin 2019. Les dossiers de candidature 2019 sont disponibles dès à présent sur simple demande par email à artsacre@belley-ars.fr et téléchargeable sur le site internet du diocèse.

Camps et pèlerinages cet été

École de Prière Jeunes

Du 19 au 25 août à Matafelon-Ganges L'EPJ existe dans notre diocèse depuis 2015 et attire chaque année un nombre croissant de jeunes : il s'agit d'un camp d'une semaine pour des jeunes de 7 à 17 ans désirant se mettre à l'école du Seigneur, à l'écoute de sa Parole.

Messe et prière, mais aussi vie fraternelle, temps de jeux, activités manuelles sont au programme!

Renseignements et inscriptions : <u>www.lecep.net</u> 04 74 32 86 57 - paje.ain@gmail.com

Camp des aumôneries du Haut-Bugey

Pour les jeunes de 6°-5° du 10 au 17 juillet Pour les jeunes de 6°-5° du 17 au 25 juillet Camps à Malbuisson, dans le Doubs. Renseignements et inscriptions : vivelescamps@qmail.com - 06 74 84 18 61





Pèlerinages de Lourdes

Du 24 au 30 juillet

Un temps pour écouter le message de Marie à Bernadette, rencontrer des pèlerins du monde entier et partager des moments de simplicité et la fraternité, tous ensemble : jeunes, pèlerins malades ou valides, hospitaliers, familles avec enfants, autour de notre évêque et de prêtres du diocèse.

Renseignements et inscriptions : Direction des pèlerinages - 04 74 32 86 50 anne.roussel@belley-ars.fr

Camp dans les Pyrénées

Du 16 au 23 juillet, marche de Sauveterrede-Comminges à Lourdes

Du 24 au 29 juillet, avec le pèlerinage diocésain à Lourdes

Un camp pour vivre avec d'autres jeunes dans l'entraide et la joie, pour découvrir les Pyrénées, apprendre à respecter la nature, jouer...

Renseignements et inscriptions : 04 74 32 86 57 - paje.ain@gmail.com

Agenda des événements diocésains

Anniversaire de l'adoration perpétuelle à Notre-Dame de Bourg

Vendredi 1er juin à Ars à 18h30

18h30 : Messe

20h15 : Conférence de Mgr Léonard, archevêque émérite de Malines Bruxelles

Rassemblement diocésain de la vie consacrée

Mardi 5 juin à Ars de 9h à 17h

11h: Messe à la Basilique avec Mgr Roland

Prière pour la sanctification des prêtres

Jeudi 7 juin à Ars à 17h30

Rencontre des prêtres à la veille de la journée de prière pour la sanctification des prêtres.

18h: Messe au Foyer Sacerdotal

Journée de formation sur les parcours Alpha

Samedi 16 juin de 9h à 17h à Villieu-Loyes-Mollon

Journée à la Maison pour tous de Villieu-Loyes-Mollon pour les paroisses voulant démarrer un parcours, et pour ceux qui ne connaissent pas les parcours Alpha.

Participation de 12 €

Inscription : https://www.jedonneenligne. org/alphafrance/MF180616M/

Assemblée diocésaine d'information

Vendredi 29 juin à 10h à la Maison Jean-Marie Vianney

Ordinations des Frères de Saint-Jean Samedi 30 iuin à 10h30 à Ars

Mgr Salvatore Fisichella, président du Conseil pontifical pour la nouvelle évangélisation, ordonnera 4 prêtres et 5 diacres pour les Frères de Saint-Jean.

Ordinations diaconales à Ars

Dimanche 1^{er} juillet à 15h30 à Notre-Dame de la Miséricorde à Ars

Mgr Pascal Roland ordonnera diacres : Axel Albar, pour le diocèse de Belley-Ars, Arsène Niambi et Théodon Mitoumou (voir p. 9).

Sommaire

nomene de ivigi batame	
du pèlerinage pour les vocations	p. 1
Prier pour les vocations	p. 6
Agenda de notre évêque	p. 7
Assemblée diocésaine d'information	p. 8
Informations diocésaines	p. 9
Invitation au conseil presbytéral	p. 10
Compte-rendu du Conseil presbytéral	
des 15 et 16 mars	p. 12
Résultats du Concours d'Art Sacré	p. 20
Camps et pèlerinages cet été	p. 21
Agenda diocésain	p. 22

Église des Pays de l'Ain - Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars C.P.P.A.P. n° 1018 G 83912 - Date de parution : 1er juin 2018

Directeur de la publication : P. Frédéric PELLETIER - Rédaction et mise en page : SDPC Première page : Marche interdiocésaine pour les vocations, le 1er mai 2018

Crédits photos : SDPC.

Contact : Service Diocésain de Pastorale de la Communication

31, Rue du Dr Nodet – CS 60154 – 01004 Bourg-en-Bresse Cedex - 04 74 32 86 69 - <u>sdpc01@gmail.com</u> <u>catholique-belley-ars.cef.fr</u>